

## Rapport moral AG du SFPH 2019 du Président

Je tiens à remercier Jean Marie MILHAU Maire de Prades sur Vernazobre et Serge Fernandez Président du Groupement Forestier de la commune.

Cette commune de 20 km<sup>2</sup> d'une altitude moyenne de 110 m se caractérise par son paysage de garrigues et de vignes, une balade champêtre au sein du groupement forestier permet de découvrir ce paysage parsemé d'essences basses; thym, romarin, lavande, ciste et arboré de pins d'Alep, châtaigner, chênes verts, et arbousiers. Il y a quelques temps une randonnée environnementale organisée entre autres par le SFPH sur le thème « ensemble protégeons la forêt » avait permis à plus de 200 participants de découvrir ce sentier pédestre.

Comme il est coutume j'excuse plusieurs personnes qui nous ont fait part de leur impossibilité de participer à notre Assemblée Générale :

Un rapport moral un peu particulier cette année du fait que notre AG prévue le 15 mai a été reportée suite à la pandémie du Coronavirus.

Pour autant une année active pour notre syndicat.

Je remercie au nom du syndicat : l'ensemble des élus (es) du conseil d'administration pour leur investissement au service des propriétaires forestiers privés de notre département. Clélia SAUBION notre animatrice qui est un véritable soutien pour le fonctionnement de notre structure, elle exerce cette fonction avec toujours autant de rigueur et d'efficacité. Le conseil départemental pour son soutien financier dans toutes nos actions auprès des propriétaires forestiers. L'ensemble des salariés du CRPF avec qui nous travaillons au quotidien.

Je remercie les élus du CA qui assurent tout au long de l'année la représentation du Syndicat et donc des propriétaires forestiers dans toutes les instances départementales et régionales. En effet il est primordial que la forêt privée qui représente 80% de la forêt héraultaise puisse faire entendre sa voix. Pour n'en citer que quelques-unes : Sites Natura 2000, DFCI, CDPENAF, CDNPS, CDCFS, CDAF, PLU, PLUI, DGD, Chartes, PNR, UR Occitanie, PRFB...

Je souligne aussi notre présence dans ce que je qualifierais de l'univers forestier : FOGEFOR, CETEF, CRPF, Génération Forêt, PEFC, Fransylva...

Je n'ai pas été candidat au bureau de l'UR Occitanie où le président a changé il s'agit maintenant de Pierre ECLACHE président de l'Ariège, avec qui j'ai de bonnes relations de ce fait, j'ai accepté de représenter l'UR dans plusieurs organismes ou commissions régionales ou nationales.

Cette année plusieurs rencontres ont eu lieu entre la forêt publique et privée ainsi que les gestionnaires afin d'établir une plateforme commune de revendications des propriétaires forestiers. En effet ce que l'on qualifie de l'amont forestier est le grand oublié dans les instances régionales, nationales et européennes dans le cadre du nouveau PDR 2021-2027.

En 2019 nous avons organisé conjointement avec le CRPF et avec le soutien du Conseil Départemental deux réunions d'informations à destination des propriétaires forestiers. La première avait lieu le 26 juin à Saint Martin de Londres et l'autre le 18 Octobre à Mons la Trivalle.

Le groupe paritaire d'équilibre Sylvo-cynégétique auquel je participe s'est réuni plusieurs fois afin de finaliser ses propositions qui seront intégrées dans le PRFB.

J'ai également participé à plusieurs reprises aux réunions du CETEF Tarnais qui travaille essentiellement sur le douglas.

A compter du 16 mars le confinement a profondément changé nos modes de fonctionnement. Le distanciel a pris le pas sur le présentiel. Moins de déplacements et de présence physique. Pour autant la vie du syndicat s'est poursuivie. Même confiné nous avons pu grâce au téléphone, internet, à la vidéo (quand elle fonctionne), renseigner les propriétaires, travailler sur les différents dossiers, en relation avec les services de l'état nous avons traité les aspects règlementaires pour l'accès en forêt et les travaux forestiers. J'aurai l'occasion de revenir sur cette période dans le rapport moral 2020.

Je voudrais terminer sur une note optimiste, le 23 juillet à la demande d'un groupe de propriétaires forestiers de plus de 1000 ha sur le massif de la Sérane je me suis rendu sur la commune de Brissac. Nos échanges ont été constructifs et j'espère que nous aurons des retours dans ce secteur forestier de notre département.

Même si cela ne fait pas partie de mon rapport moral pour l'année 2019, je vous informe de changements au niveau du personnel du CRPF. En premier lieu je tiens à déplorer les contraintes imposées à l'établissement public en terme de baisse de la masse salariale et par voie de conséquence la baisse des effectifs. Michelle LAGACHERIE que nous accueillerons tout à l'heure à fait valoir ses droits à la retraite depuis le premier juillet. Et je laisserai le soin aux représentants du CRPF de nous en dire un peu plus sur cette question.